



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la police du commerce SPoCo
Amt für Gewerbepolizei GePoA

Grand-Rue 27, CP, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 77

www.fr.ch/spoco

—

Courriel : pocco@fr.ch

Demande d'autorisation pour diffuseur de course (art. 197 Lmob)

Veillez cocher la catégorie qui convient :

Le diffuseur de course est une personne physique :

Nom _ Prénom:

Adresse privée :

NP : Lieu :

Tél. privé : Natel :

Date de naissance :

Lieu d'origine :

Adresse email privée :

Le diffuseur de course est une personne morale :

Nom inscrit au registre du commerce :

Adresse :

NP : Lieu :

Nom de la personne ayant le pouvoir d'engager valablement l'entreprise :

.....

Tél. privé : Natel :

Adresse email entreprise :

Adresse email personne responsable :

—

Début de l'activité (si future, prévoir 30 jours de plus pour le traitement de la demande)

.....

1) Documents à produire pour le demandeur :

Si le diffuseur de course est une personne physique :

- a. Une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- b. Une attestation de domicile datant de moins de 3 mois (originale) ;

Si le diffuseur de course est une personne morale :

- a. Une copie de la carte d'identité ou du passeport de la personne ayant le pouvoir d'engager valablement la personne morale ;
- b. Inscription au registre du commerce suisse de moins de 3 mois ;

2) Modalités de diffusion des courses :

Veillez expliquer le système mis en place pour la diffusion des courses (nom de la plateforme, nom du système) :

3) Veuillez joindre la liste des chauffeurs autorisés à travailler sur le canton de Fribourg avec leur identité complète (numéro d'autorisation cantonale, nom, prénom, adresse, date de naissance, numéro de portable, e-mail)

Ce formulaire doit être retourné, accompagné de tous les documents demandés, à l'adresse du Service de la Police du commerce, Grand-Rue 27, CP, 1701 Fribourg, au moins 30 jours avant la prise d'activité.

Date et lieu :

Signature :